



# **ÉTUDES** Fruits et Légumes



Décembre 2020

# Synthèse de l'Observatoire des exploitations légumières Données 2019

#### Réalisation de l'étude

 Pilotage et financement: FranceAgriMer, Légumes de France, CTIFL et CNIPT

- Réalisation: CERFRANCE

L'observation d'un échantillon constant d'exploitations donne des indicateurs sur leur santé économique. Cet échantillon vise à représenter la diversité des modèles d'exploitations spécialisées en légumes frais. Les résultats de l'observatoire ne peuvent pas et ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble de la production de légumes.

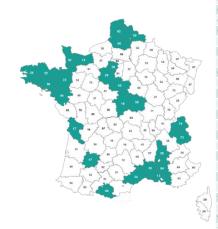
L'étude s'appuie sur trois types de données:

- des données comptables, qui permettent de suivre les produits, les charges et le résultat des exploitations,
- des données extra-comptables qui expliquent les évolutions des structures de production notamment la main d'œuvre, la surface
- des données financières qui permettent de situer les exploitations vis-à-vis du risque financier et d'éclairer leurs choix stratégiques.

#### Méthodologie Base de l'enquête

- 453 exploitations enquêtées en 2020 sur les données comptables 2019 et 018
- 26 départements participants :

Région	Nb exploit°	% du total
Auvergne-Rhône-Alpes	25	6%
Bourgogne-Franche-Comté	3	1%
Bretagne	157	35%
Centre-Val de Loire	40	9%
Corse		
Grand Est		
Hauts-de-France	55	12%
Île-de-France	1	0%
Normandie	34	8%
Nouvelle-Aquitaine	28	6%
Occitanie	39	9%
Pays de la Loire	57	13%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14	3%
TOTAL	453	



Département		Nombre d'exploitations
Bouches-du-Rhône	13	10
Calvados	14	11
Charente-Maritime	17	3
Cher	18	3
Côtes d'Armor	22	43
Drôme	26	16
Eure-et-Loir	28	5
Finistère	29	65
Gard	30	22
Hérault	34	1
Ille-et-Vilaine	35	37
Loire-Atlantique	44	57
Loiret	45	32
Lot-et-Garonne	47	25
Manche	50	23
Morbihan	56	12
Nièvre	58	3
Nord	59	23
Pas-de-Calais	62	19
Pyrénées-Orientales	66	16
Savoie	73	2
Haute-Savoie	74	7
Yvelines	78	1
Somme	80	13
Vaucluse	84	4
TOTAL		453

L'échantillon mis en place est national et constitué de 453 exploitations. Il a été choisi de manière à être le plus représentatif des différents systèmes de productions en légumes frais à la fois en production de plein champ et en production sous abri. L'échantillonnage est aussi le reflet de la diversité géographique, des systèmes de commercialisation, du mode de production conventionnelle ou biologique et de la gamme de légumes produits.

#### Un échantillon constant

Les résultats présentés portent sur les mêmes exploitations pour les données 2018 et 2019. L'échantillon est constant sur 2 ans de résultats.

Les exploitations sont spécialisées en légumes frais, 70 % au moins du produit total est issu des produits en légumes frais. Les légumes produits pour l'industrie et la transformation, ainsi que les légumes mécanisés ne font pas l'objet de cet

observatoire. L'analyse décompose se par typologie d'exploitations légumières :

Ensemble des exploitations

Type 1: Endive

Type 2: Abris chauffés

Type 3: Abris froids

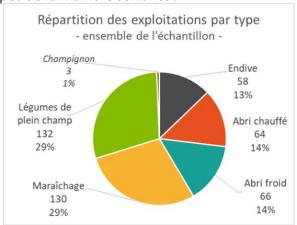
Type 4: Maraîchage plein champ

Type 5: Légumes frais de plein champ

Aux cing types principaux viennent se rajouter deux sous-échantillons : l'un pour les exploitations en mode de production biologique (présentes dans tous les types sauf le type 2 des abris chauffés); l'autre pour des exploitations avec une orientation en pomme de terre primeur (issues du type 5 légumes frais de plein champ).

La typologie a été choisie comme outil de suivi technico-économique et comptable exploitations légumières, qui garantit une vision stable, claire et interprétable de la population. Elle sert de guide pour l'observation des résultats et permet l'interprétation et l'analyse des résultats, ainsi qu'un suivi historique des données. Malgré les variabilités intra-classes, elle permet de suivre l'évolution de différents types de producteurs, de comprendre leur stratégie de production ainsi que l'évolution de cette stratégie.

Les exploitations se répartissent dans les différents types de la manière suivante :



Le sous-échantillon des exploitations bio est constitué de 96 exploitations, celui des pommes de terre primeur de 10 exploitations.

#### Données comptables

résultats (produits, charges, résultat) l'ensemble des exploitations concernent spécialisées en légumes (entre 70 % et 100 % du chiffre d'affaires) mais dont le revenu peut être complété par d'autres productions comme les céréales, les légumes d'industrie, la production de fraise et dans une moindre mesure l'arboriculture ou la viticulture.

des Compte-tenu de la diversité types d'exploitation, les résultats sont exprimés de manières différentes selon les types de la façon la plus adaptée à chacun : par rapport à la superficie agricole utile, par rapport à la surface de serre en m² ou en données globales pour l'ensemble de l'exploitation.

En ce qui concerne la main d'œuvre, il a été convenu de valoriser le travail des exploitants de façon forfaitaire et uniforme pour tous les exploitants. Le montant retenu correspond à une rémunération équivalente à deux SMIC net annuel sur la base de données publiées chaque année par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation dans son Bulletin officiel, soit 28 096 € par exploitant pour les résultats de 2018 et 28 900 € par exploitant pour les résultats de 2019. https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-

agri/instruction-2019-102

Dans les résultats comptables, la ligne « main d'œuvre exploitant» comprend donc les charges sociales des exploitants et leur rémunération forfaitaire. La ligne « main d'œuvre salariée » comprend les salaires versés aux salariés avec les charges sociales ainsi que les prestations payées via un groupement d'employeurs ou un prestataire pour des intérimaires. Pour les exploitations qui y ont recours des équivalences en unités de main d'œuvre ont été établies. Les UTH salariés doivent donc s'entendre salariés avec un contrat de travail avec l'exploitation auquel se rajoute des équivalents UTH pour groupements les d'employeurs et prestataires.

Le résultat courant de l'exploitation (hors produits et charges exceptionnels) est exprimé après rémunération forfaitaire des exploitants. Cette approche permet de mesurer si le résultat de l'entreprise est suffisant ou non pour faire face à la rémunération des exploitants et s'il permet ou non de disposer de marges de manœuvre pour autofinancer des investissements ou conforter la situation financière.

#### Données financières

Les données financières servent à déterminer le niveau de risque financier des exploitations. Trois ratios sont ainsi retenus pour cette analyse: Annuités / produit brut, Taux d'endettement et Dettes à court terme / actif circulant.

#### Résultats 2019 pour l'échantillon global (Echantillon de 453 exploitations)

Les exploitations spécialisées en légumes frais sont des exploitations individuelles pour 24 % d'entre elles et en sociétés pour 76 %. Parmi les formes sociétaires, les EARL dominent avec 50 % des sociétés suivies des SCEA (23%), GAEC (19%) et les autres sociétés (SARL, SAS, SA...) pour 7%.

Le mode de commercialisation dominant est la commercialisation via des coopératives ou OP (Organisation de producteurs) pour 42 % des exploitations. Pour les autres, la répartition est égalitaire entre le créneau de vente directe (à la ferme, sur les marchés ou via une boutique de producteurs) et la vente via des négociants ou grossistes.

La **SAU** moyenne de l'échantillon est de **40 hectares**. Pour les types 1, 4 et 5, il s'agit de production de plein champ de façon très majoritaire et pour les types 2 et 3 de production sous-abri. La notion de surface est donc à relativiser en fonction des types.

La main d'œuvre totale est de **8,7 UTH** (équivalent actif à temps complet) par exploitation, dont **7,3 UTH** salariés, soit 84 % du total et **1,4 UTH** exploitant. La main d'œuvre salariée augmente de 0,6 UTH par rapport à 2018 tandis que la main d'œuvre exploitant est stable.

Le produit total moyen de l'échantillon s'élève à 745 430 €. Le total des charges (y compris la rémunération forfaitaire des exploitants) atteint 679 880 €. Ce qui signifie que les exploitations ont enregistré un bénéfice avec un résultat courant de 65 550 € (après rémunération de la MO exploitant). Ce résultat courant augmente par rapport à 2018 pour ces mêmes exploitations (+ 33 020 €).

L'augmentation des produits est observée dans tous les types et plus particulièrement sur le type 5 (légumes frais de plein champ).

Dans le détail des charges, la main d'œuvre représente la première dépense (35 %), avec 26 % pour la main d'œuvre salariée et 9 % pour la main d'œuvre des exploitants alors que le poste « matériel-installation bâtiment et serre \*» pèse pour 20 %, les intrants (engrais, semences-plants et traitement) pour 17 % et les autres postes de charges pour 28% (dont le combustible 5,0 % et les emballages et conditionnement 4,5%).

\*carburant, amortissements, entretien et location du matériel et des installations bâtiments, serre et travaux tiers

Pour tous les types d'exploitations légumières l'augmentation des produits est plus forte que l'augmentation des charges ce qui se traduit par un résultat 2019 supérieur à 2018. La plus forte variation est observée chez les légumiers frais de plein champ qui affichaient en 2018 un résultat négatif après rémunération des exploitants.

Derrière les moyennes, il est toujours important de souligner la disparité des résultats et des tendances.

Au **niveau financier**, globalement les situations sont bonnes. Les exploitations qualifiées à risque financier moyen ou élevé représentent 6% de l'échantillon global (8% en 2018). Ceci est

principalement dû à un ratio « Annuités sur produit » relativement faible à 8,6 % en 2019, quand le niveau d'alerte est estimé à 15 %. Les deux autres critères financiers analysés sont proches des seuils d'alerte : 59 % de taux d'endettement moyen (seuil d'alerte : 60 %) et 53 % de dettes CT sur actif circulant en moyenne (seuil d'alerte : 50 %). Par rapport à 2018, le taux d'endettement moyen diminue de 3 % et le ratio dettes CT/actif circulant recule de 4 %.

#### Sous-échantillon Bio

(Echantillon de 96 exploitations)

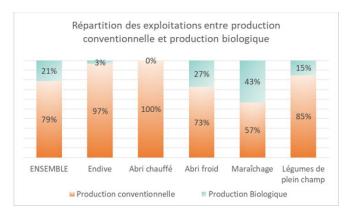
Ce sous-échantillon est constitué d'exploitations venant de 22 départements.



Département		Nombre d'exploitations	% du total
Bouches-du-Rhône	13	3	3%
Calvados	14	7	7%
Cher	18	2	2%
Côtes d'Armor	22	12	13%
Drôme	26	2	2%
Eure-et-Loir	28	2	2%
Finistère	29	15	16%
Gard	30	4	4%
Ille-et-Vilaine	35	10	10%
Loire-Atlantique	44	7	7%
Loiret	45	6	6%
Lot-et-Garonne	47	3	3%
Manche	50	5	5%
Morbihan	56	5	5%
Nièvre	58	2	2%
Nord	59	1	1%
Pyrénées-Orientales	66	3	3%
Savoie	73	2	2%
Haute-Savoie	74	2	2%
Yvelines	78	1	1%
Somme	80	1	1%
Vaucluse	84	1	1%
TOTAL		96	

Elles se répartissent dans les différents types de la manière suivante :





La moitié des exploitations en production biologique commercialisent leurs produits par le biais de la vente directe (80 % pour les maraîchers bio).

La main d'œuvre totale par exploitation est de **4,3 UTH** avec 2,8 salariés et 1,5 exploitant. 37 % des exploitations sont individuelles et parmi les sociétés ce sont les EARL et les GAEC qui dominent (respectivement 50% et 33% des sociétés).

#### La SAU moyenne est de 18,9 ha.

Le produit par exploitation s'élève à 318 830 € (en hausse de 17 % sur un an) pour un résultat courant de **28 890** € après rémunération des exploitants (contre 8 490 € en 2018).

## **TYPE 1 - Les endives** (Echantillon de 58 exploitations)

Les exploitations de cet échantillon produisent des racines d'endives et sont équipées de salle de forçage.

Répartition des exploitations :



Département		Nombre d'exploitations	% du total
Finistère	29	3	5%
Nord	59	23	40%
Pas-de-Calais	62	19	33%
Somme	80	13	22%
TOTAL		58	

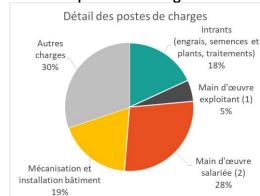
La main d'œuvre est constituée de **16,8 UTH** dont 15,3 UTH salariés et 1,5 exploitant.

Leur SAU est de **96 ha** avec 50 ha consacrés à la production de racines d'endives. Le reste des surfaces est utilisé pour des céréales (37 ha) et des légumes d'industrie (10 ha).

Le produit moyen par exploitation s'élève à 1 587 680 € (en hausse de 10 % sur un an) avec un prix plus rémunérateur sur la campagne 2018-19 pour un résultat courant de **221 250** € après rémunération des exploitants (contre 157 470 € en 2018).

Moyennes par hectare de SAU			évolution 2019/2018	
Produit total d'exploitation	14 740 €	16 590 €	1 850 €	13%
Charges totales	13 130 €	14 280 €	1 150 €	9%
Résultat courant (après rém.exploitant)	1 610 €	2 310 €	700 €	43%
Produit endive / ha d'endive	25 400 €	28 320 €	2 920 €	11%

#### Répartition des postes de charges en 2019



 (1) Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
(2) y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim

#### Critères financiers

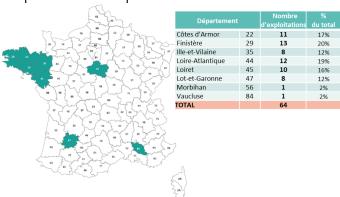
Les exploitations endivières affichent en 2019 un ratio d'annuités sur produit de 7,0 %, un taux d'endettement moyen de 44 % et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 34 %. L'ensemble de ces ratios sont en amélioration sur un an. Aucune exploitation endivière de l'échantillon n'est classée à risque moyen ou élevé (2 % en 2018).

#### TYPE 2- Les abris chauffés

(Echantillon de 64 exploitations)

Le produit de ces exploitations provient en grande partie de la production de tomates (70 % du produit total) suivi du concombre (13 %), d'autres productions sous-abri (aubergine, poivron, salade, fraise...) et pour quelques exploitations un peu de production de plein champ en compléments. (Les exploitations spécialisées dans la production de fraise ne font pas partie de l'échantillon).

#### Répartition des exploitations :



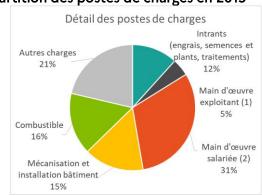
La main d'œuvre est constituée de **19,2 UTH** dont 17,9 UTH salariés et 1,2 exploitant.

La surface en abris chauffés est de **2,6 ha** avec 95 % des surfaces en serres verre.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 1 463 600 € (en hausse de 11 % sur un an) pour un résultat courant de **79 210 €** après rémunération des exploitants (contre 43 660 € en 2018).

Moyennes par m² de serre			2019/20	18
Produit total d'exploitation	50,0€	57,0€	7,0 €	14%
Charges totales	48,3 €	53,9€	5,6 €	12%
Résultat courant (après rém.exploitant)	1,7€	3,1€	1,4 €	82%

#### Répartition des postes de charges en 2019



 Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim

#### Critères financiers

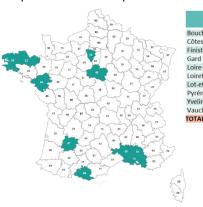
Les exploitations en production sous-abri chauffés affichent en 2019 un ratio d'annuités sur produit de 9,5 %, un taux d'endettement moyen de 71 % et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 69 %. Le ratio d'annuités sur produit augmente entre les deux années en partie du fait de refinancement réalisé dans quelques exploitations. Les deux autres ratios sont en amélioration sur un an 9 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2019 (6 % en 2018).

#### **TYPE 3- Les abris froids**

(Echantillon de 66 exploitations)

Les exploitations de ce type sont orientées sur la production de salade, mâche, tomates, concombre, melon, courgette, épinard... Il peut y avoir de la production de plein champ mais le produit des exploitations est issu principalement la production sous abris froids.

#### Répartition des exploitations :



Département		Nombre d'exploitations	% du total
Bouches-du-Rhône	13	8	13%
Côtes d'Armor	22	2	3%
Finistère	29	3	5%
Gard	30	6	6%
Loire-Atlantique	44	25	39%
Loiret	45	3	5%
Lot-et-Garonne	47	3	5%
Pyrénées-Orientales	66	13	20%
Yvelines	78	1	2%
Vaucluse	84	2	3%
TOTAL		66	

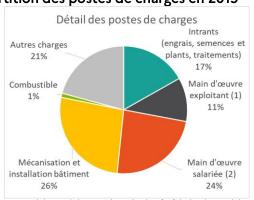
La main d'œuvre est constituée de **6,7 UTH** dont 5,3 UTH salariés et 1,4 exploitant.

La surface d'abri froid est moyenne de **4,5 ha**. Les productions en plein champ sont développées sur des surfaces de 1 à 2 ha en moyenne.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 558 480 € (en hausse de 9% sur un an) pour un résultat courant de **42 980 €** après rémunération des exploitants (contre 27 250 € en 2018).

Moyennes par exploitation 20				18
Produit total d'exploitation	514 200 €	558 500 €	44 300 €	9%
Charges totales	487 000 €	515 500 €	28 500 €	6%
Résultat courant (après rém.exploitant)	27 300 €	43 000 €	15 700 €	58%

#### Répartition des postes de charges en 2019



 Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim

#### Critères financiers

Les exploitations en production sous-froid affichent en 2019 un ratio d'annuités sur produit de 9 %, un taux d'endettement moyen de 63 % et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 61 %. Le ratio d'annuités progresse légèrement. Les deux autres ratios sont en amélioration sensible sur un an. 9% des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2019 (6 % en 2018).

## **TYPE 3- Les abris froids** (production biologique) (Echantillon de 18 exploitations)

-résultats à prendre avec précaution du fait de la taille réduite de l'échantillon-

La dimension des outils est inférieure à l'ensemble de l'échantillon abri froid.

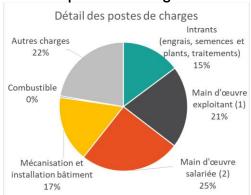
La main d'œuvre totale s'élève à **4,7 UTH** (3,1 salariés et 1,6 exploitant).

La surface moyenne d'abri froid est de 2,6 ha.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 309 000 € (en hausse de 9 % sur un an) pour un résultat courant de **14 000** € après rémunération des exploitants (contre 3 700 € en 2018).

Moyennes par exploitation 2019/202			018	
Produit total d'exploitation	283 300 €	309 000 €	25 700 €	9%
Charges totales	279 600 €	295 000 €	15 400 €	5%
Résultat courant (après rém.exploitant)	3 700 €	14 000 €	10 300 €	ns

#### Répartition des postes de charges en 2019



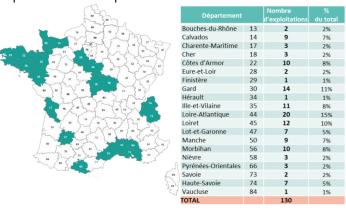
 Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim

17 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2019.

## **TYPE 4- Le maraîchage de plein champ** (Echantillon de 130 exploitations)

Les exploitations de ce type se caractérisent par une très grande diversité géographique, de dimensions (surfaces) et de type de production. Certaines sont spécialisées sur la production de salade, mâche, poireau, oignon... mais la majorité produisent un grand nombre de légumes très variés. Il peut y avoir de la production sous-abri mais le produit des exploitations est issu principalement la production de plein champ.

#### Répartition des exploitations :



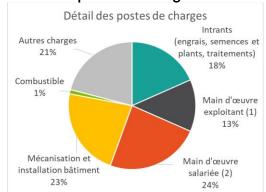
La main d'œuvre est constituée de **5,4 UTH** dont 4,0 UTH salariés et 1,4 exploitant.

#### La SAU moyenne est de 23 ha.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 420 750 € (en hausse de 6 % sur un an) pour un résultat courant de **20 790** € après rémunération des exploitants (contre 11 070 € en 2018).

Moyennes par exploitation			évolution 2019/2018	
Produit total d'exploitation	396 300 €	420 800 €	24 500 €	6%
Charges totales	385 300 €	400 000 €	14 700 €	4%
Résultat courant (après rém.exploitant)	11 100 €	20 800 €	9 700 €	88%

#### Répartition des postes de charges en 2019



 Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim

#### Critères financiers

Les exploitations maraîchères de plein champ affichent en 2019 un ratio d'annuités sur produit de 8,2 %, un taux d'endettement moyen de 71 % et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 75 %. Le ratio d'annuités progresse légèrement. Les deux autres ratios diminuent de 2 % sur un an. 5 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2019 (8 % en 2018).

# **TYPE 4- Le maraîchage de plein champ** (production biologique) (Echantillon de 46 exploitations)

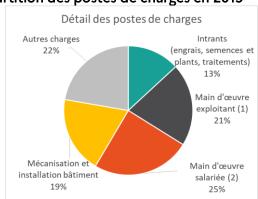
La dimension des outils est inférieure à l'ensemble de l'échantillon maraîchage.

La main d'œuvre totale s'élève à **4,2 UTH** (2,7 salariés et 1,5 exploitant).

La SAU moyenne est de 14 ha.

	évolution			
Moyennes par exploitation 2019/2018				
Produit total d'exploitation	227 600 €	253 000 €	25 400 €	18%
Charges totales	228 900 €	253 000 €	24 100 €	5%
Résultat courant (après rém.exploitant)	-1 300 €	0€	1 300 €	ns

#### Répartition des postes de charges en 2019



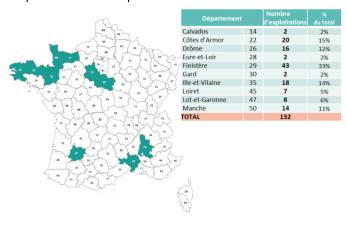
9 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2019.

#### TYPE 5- Légumes frais de plein champ

(Echantillon de 131 exploitations)

Le panel de légumes produits dans ces exploitations est assez large, dominé par toute la gamme de choux (chou-fleur principalement), carotte, poireau, pomme de terre, alliums (oignon, échalote) mais aussi asperge, melon, salade...

#### Répartition des exploitations :



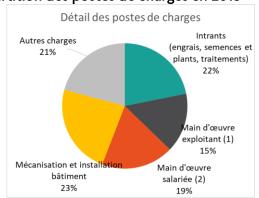
La main d'œuvre est constituée de **4,7 UTH** dont 3,2 UTH salariés et 1,5 exploitant.

La SAU moyenne est de **59 ha** dont 37 ha de légumes frais de plein champ.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 454 940 € (en hausse de 18 % sur un an) pour un résultat courant de **47 910** € après rémunération des exploitants (contre un résultat négatif de – 2 620 € en 2018).

	évolution			
Moyennes par hectare de SAU		2019/2018		
Produit total d'exploitation	6 770 €	7 780 €	1 010 €	15%
Charges totales	6 820 €	6 960 €	140 €	2%
Résultat courant (après rém.exploitant)	-50€	820€	870 €	ns
Produit légumes / ha de légumes	8 930 €	10 520 €	1 580 €	18%

#### Répartition des postes de charges en 2019



(1) Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
(2) y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim

#### Critères financiers

Les exploitations légumières de plein champ affichent en 2019 un ratio d'annuités sur produit de

9,6 %, un taux d'endettement moyen de 52 % et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 44 %. Le ratio d'annuités diminue sensiblement avec l'augmentation des produits. Les deux autres ratios s'améliorent également sur un an. 5 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2019 (11 % en 2018).

### TYPE 5- Légumes frais de plein champ (production biologique)

(Echantillon de 20 exploitations)

-résultats à prendre avec précaution du fait de la taille réduite de l'échantillon-

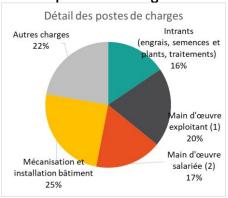
La dimension des outils est inférieure à l'ensemble de l'échantillon légumes frais de plein champ.

La main d'œuvre totale s'élève à **3,5 UTH** (2 salariés et 1,5 exploitant).

La SAU moyenne est de **37 ha** dont 25 ha de légumes frais de plein champ.

		évolution		
Moyennes par hectare de SAU		2019/2018		
Produit total d'exploitation	7 190 €	9 000 €	1 820 €	25%
Charges totales	7 230 €	7 670 €	450 €	6%
Résultat courant (après rém.exploitant)	-40 €	1 330 €	1 370 €	ns
Produit légumes / ha de légumes	10 120 €	11 990 €	1 870 €	19%

#### Répartition des postes de charges en 2019



10 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2019.

#### TYPE 5- Légumes frais de plein champ (production

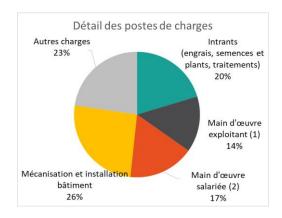
de pommes de terre primeur)

(Echantillon de 10 exploitations)

-résultats à prendre avec précaution du fait de la taille réduite de l'échantillon-

La SAU moyenne des exploitations est de 52 ha avec 39 ha de légumes dont 18 ha consacrés aux pommes de terre.

evolution			
2019/2018			
8 920 €	10 900 €	1 980 €	22%
8 470 €	9 430 €	970 €	11%
460€	1 470 €	1 010 €	ns
10 540 €	12 430 €	1 890 €	18%
	8 470 € 460 €	8 470 € 9 430 € 460 € 1 470 €	2019/2018 8 920 € 10 900 € 1 980 € 8 470 € 9 430 € 970 € 460 € 1 470 € 1 010 €













#### Ont contribué à ce numéro:

Conseil National Cerfrance FAM-unité Filières spécialisées / service Analyse économique des filières et OFPM Renseignements: raphael.bertrand@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

■ FranceAgriMer ☑ @FranceAgriMerFR